

**Autres dénominations :** Infirmier d'hospitalisation à domicile / Infirmière d'hospitalisation à domicile • Infirmier de service hospitalier / Infirmière de service hospitalier • Infirmier conseiller de santé / Infirmière conseillère de santé • Infirmier coordinateur de services de maintien à domicile / Infirmière coordinatrice de services de maintien à domicile • Infirmier coordinateur de soins infirmiers à domicile / Infirmière coordinatrice de soins infirmiers à domicile • Infirmier coordinateur en établissement de soins / Infirmière coordinatrice en établissement de soins

### Présentation du métier

L'infirmier / L'infirmière réalise des soins destinés à maintenir ou restaurer la santé de la personne malade. Il ou elle surveille l'état de santé des patients et coordonne les soins.

### Conditions d'accès au métier

Ce métier est accessible avec le Diplôme d'Etat -DE- d'infirmier.

Des formations complémentaires (hygiène hospitalière, soins palliatifs, ...) peuvent être requises.

Des vaccinations prévues par le Code de Santé Publique sont exigées.

L'installation en cabinet libéral nécessite 3 ans d'exercice professionnel en secteur hospitalier.

Les infirmier(ère)s expérimenté(e)s d'au moins 3 ans d'exercice ayant obtenu le DEIPA (Diplôme d'Etat d'Infirmier en Pratique Avancée), peuvent devenir infirmier(ère) en pratique avancée dans les domaines d'intervention correspondant aux mentions du diplôme.

### Compétences professionnelles

- Cerner l'état du patient (clinique, psychologique) et consigner les informations recueillies dans le dossier médical
- Concevoir des consignes, des procédures, des actions de prévention
- Démarche de Soins Infirmiers (DSI)
- Identification des signes et du degré de la douleur
- Informer, renseigner une personne
- Protocoles de soins d'urgence
- Protocoles de soins pré et post-opératoires
- Réaliser les soins infirmiers
- Réaliser ou contrôler les soins d'hygiène, de confort et apporter une aide au patient (lever, marche, soins post opératoires...)
- Rédiger un rapport, un compte rendu d'activité
- Règles d'hygiène et d'asepsie
- Stérilisation de matériel
- Surveiller l'état clinique du patient (constantes, fonctions d'élimination, comportement, ...) et informer l'équipe soignante/médicale sur l'évolution de l'état clinique
- Système Hazard Analysis Critical Control Point (HACCP)
- Tenir à jour les dossiers médico-administratifs des patients

### Savoir-être professionnels

- Être à l'écoute, faire preuve d'empathie
- Faire preuve de rigueur et de précision
- Gérer son stress
- Prendre des initiatives et être force de propositions
- Faire preuve de réactivité
- Faire preuve d'engagement
- Organiser son travail selon les priorités et les objectifs
- Travailler en équipe

Pour en savoir plus sur ce métier, consulter la [fiche ROME J1506 - Soins infirmiers généralistes](#).